RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.V.L

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 14 513,15 €
SIEGE SOCIAL : 22 AVENUE ANDRE CHENIER
11300 LIMOUX
388 489 965 RCS CARCASONNE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 22 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 22 mai,
A 11 heures,

La société LDMR PROJECT
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 €
Dont le siège social est sis 22, avenue André Chénier – 11300 LIMOUX
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CARCASSONNE sous le numéro 920 773 397
Représentée par Madame Caroline GUIJARRO, Présidente, dûment habilitée à l'effet des présentes,

(ci-après dénommée l'« **Associé Unique** »),

Propriétaire de la totalité des 952 actions composant le capital de la Société, agissant en qualité d'associé unique de la société A.V.L sus désignée (ci-après dénommée la « **Société** »).

Madame Caroline GUIJARRO, Présidente et la société SARL AMBULANCES ACCORD 34, Directeur Général, sont présentes.

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE :

- La lettre de démission de la société SARL AMBULANCES ACCORD 34 de ses fonctions de Directeur Général

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Prise d'acte de la démission du Directeur général – Dispense de préavis – Non-remplacement
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

* * *

MP

PREMIERE DECISION

L'associé unique,

Prend acte et de la démission de la société SARL AMBULANCES ACCORD 34 de ses fonctions de Directeur Général avec effet rétroactif au 31 octobre 2024,

Décide de la dispenser de la réalisation de tout préavis de sorte que sa démission prenne effet à compter rétroactivement du 31 octobre 2024,

Décide qu'elle n'est pas remplacée dans ces fonctions.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique, le Président et le Directeur Général démissionnaire

P/O LDMR PROJECT
Madame Caroline GUIJARRO

[redacted]

Madame Caroline GUIJARRO

[redacted]

P/O SARL AMBULANCE ACCORD 34
MONSIEUR MORGAN PONTY

[redacted]